



PREFECTURE PARIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 197 - DECEMBRE 2013

SOMMAIRE

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris

Arrêté N °2013339-0009 - Arrêté de délégation de signature du Pôle d'Intérêt Commun AGEPS - Ecole de Chirurgie.	1
Arrêté N °2013343-0001 - Arrêté de délégation de signature du directeur de l'Agence Générale des Equipements et Produits de Santé en matière de marchés publics	4

75 - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi - UT 75

Décision N °2013340-0016 - UT 75 - IT16A - Roselyne BACCARARD - Délégation signature - arrêt de travaux et d'activité	8
---	---



PREFECTURE PARIS

Arrêté n ° 2013339-0009

signé par
Directeur de l'agence générale des équipements et produits de santé

le 05 Décembre 2013

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris

Arrêté de délégation de signature du Pôle
d'Intérêt Commun AGEPS - Ecole de
Chirurgie.

Arrêté de délégation de signature n°2013-

**Le Directeur du Pôle d'Intérêt Commun de l'Agence Générale des
Equipements et Produits de Santé
Ecole de Chirurgie**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, L. 6147-6, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R 6147-10 et R 6147-11 ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directeurial n°2012018-0008 DG du 18 janvier 2012 modifiant l'arrêté directeurial n°2011-0054 DG du 9 mai 2011 portant désignation des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directeurial n°2011-0068 DG du 9 mai 2011 relatif aux missions et à l'organisation de l'Agence Générale des équipements et produits de santé – Ecole de chirurgie,

Vu l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté directeurial n°2013/12 0001 du 2 décembre 2013, nommant Monsieur Renaud CATELAND, adjoint au directeur de l'AGEPS en charge de la stratégie et du pilotage de la qualité à compter du 1^{er} novembre 2013,

Vu l'arrêté directeurial n°2013/12 0002 du 2 décembre 2013, affectant Monsieur Sébastien KRAUTH en qualité de directeur des ressources humaines médicales et non médicales de l'AGEPS et directeur délégué du site de Nanterre à compter du 1^{er} novembre 2013,

ARRETE

ARTICLE 1ER : Délégation de signature est donnée à :

- **Monsieur Renaud CATELAND, adjoint du directeur de l'AGEPS en charge de la stratégie et du pilotage de la qualité à effet de signer tous actes énumérés par l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG du 14 novembre 2013 correspondant aux paragraphes A, B, C, D, E, F et G dudit arrêté ;**
- **Madame Elisabeth AOUN, directrice des achats à l'effet de signer tous actes énumérés par l'arrêté directeurial n°2013318-0006 DG du 14 novembre 2013 correspondant aux paragraphes A, B, C, D, E, F et G dudit arrêté ;**

- **Monsieur Nicolas LALLEMAND**, adjoint à la directrice des achats à l'effet de signer tous actes correspondant à leurs fonctions et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG du 14 novembre 2013 correspondant aux paragraphes C et F dudit arrêté ;
- **Monsieur Sébastien KRAÛTH**, directeur-adjoint, chargé des ressources humaines médicales et non médicales de l'AGEPS et directeur délégué du site de Nanterre à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG du 14 novembre 2013 correspondant aux paragraphes A, B, G dudit arrêté ;
- **Madame Catherine HUYNH-VAN-PHUONG**, directeur-adjoint, chargé des affaires économiques et financières à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG du 14 novembre 2013 correspondant au paragraphe C dudit arrêté ;

ARTICLE 2 : En cas d'empêchement de Monsieur Sébastien KRAÛTH, directeur-adjoint, chargé des ressources humaines médicales et non médicales de l'AGEPS et directeur délégué du site de Nanterre, délégation est donnée à **Madame Jacqueline MAGES** et à **Madame Nicole BOISSEAU**, attachées d'administration, à l'effet de signer les actes prévus aux paragraphes A, B, G de l'arrêté directorial du 14 novembre 2013.

ARTICLE 3 : En cas d'empêchement de Madame Catherine HUYNH-VAN-PHUONG, directeur-adjoint chargé des affaires économiques et financières, délégation est donnée à **Madame Stéphanie BOSSIN**, attachée d'administration, à l'effet de signer les actes prévus au paragraphe C de l'arrêté directorial du 14 novembre 2013.

ARTICLE 4 : L'arrêté de subdélégation de signature n°2012254-0005 du 10/09/2012 du Directeur de l'Agence Générale des Equipements et Produits de Santé – Ecole de Chirurgie est abrogé.

ARTICLE 5 : Le Directeur du Pôle d'Intérêt Commun de l'Agence Générale des Equipements et des Produits de Santé – Ecole de Chirurgie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au «Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Région Ile de France, de la Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police».

Fait à Paris, le jeudi 05 décembre 2013

Michaël COHEN,

Directeur de l'AGEPS



PREFECTURE PARIS

Arrêté n ° 2013343-0001

signé par
Directeur de l'agence générale des équipements et produits de santé

le 09 Décembre 2013

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris

Arrêté de délégation de signature du directeur
de l'Agence Générale des Equipements et
Produits de Santé en matière de marchés
publics

Arrêté de délégation de signature n°2013-

**Le directeur de l'Agence Générale des Equipements et Produits de Santé
Ecole de Chirurgie**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, R. 6143-38, R. 6147-1, R. 6147-5 et R 6147-10,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu la décision de la directrice générale n°2011-0053 DG du 09 mai 2011 fixant la liste des pôles d'intérêt commun de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directeur n°2012018-0008 modifiant l'arrêté directeur n°2011-0054 DG du 09 mai 2011 portant désignation des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directeur n°2011-0068 DG du 9 mai 2011 relatif aux missions et à l'organisation de l'Agence Générale des équipements et produits de santé – Ecole de Chirurgie,

Vu l'arrêté directeur n°2011-0309 DG du 16 décembre 2011 portant nomination du directeur de l'Agence des Equipements et Produits de Santé,

Vu l'arrêté directeur n°2013-319-0008 DG du 15 novembre 2013 portant délégation de signature du directeur général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur,

Vu l'arrêté n°2013/12 0001 du 2 décembre 2013 nommant Monsieur Renaud CATELAND, adjoint au directeur de l'AGEPS en charge de la stratégie et du pilotage de la qualité à compter du 1^{er} novembre 2013,

Vu l'arrêté n°2013/12 0002 du 2 décembre 2013 affectant Monsieur Sébastien KRAUTH en qualité de directeur des ressources humaines médicales et non médicales de l'AGEPS et directeur délégué du site de Nanterre à compter du 1^{er} novembre 2013,

ARRETE

ARTICLE 1ER : Délégation de signature est donnée aux cadres de direction suivants, en vue de signer, au nom du Directeur, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés :

- ***Monsieur Renaud CATELAND, adjoint au directeur de l'AGEPS en charge de la stratégie et du pilotage de la qualité,***
- ***Madame Elisabeth AOUN, directrice des achats,***
- ***Monsieur Nicolas LALLEMAND, adjoint à la directrice des achats,***

- **Madame Catherine HUYNH-VAN-PHUONG, directeur-adjoint, chargé des affaires économiques et financières,**
- **Monsieur Sébastien KRAÜTH, directeur-adjoint, chargé des ressources humaines médicales et non médicales de l'AGEPS et directeur délégué du site de Nanterre,**

ARTICLE 2 : Délégation de signature est donnée aux agents de catégorie A ou B suivants, en vue de signer, au nom du Directeur, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés, à l'exclusion du choix de l'attributaire et de la signature du marché :

- **Monsieur Ahmed RAOUI, coordonnateur administratif de la direction des achats**
- **Madame Odile CISSOKO, responsable administrative du secteur équipements**

ARTICLE 3 : La présente délégation s'applique à la commande de fournitures, services et travaux mentionnés à l'article 1-E et l'article 1-A de l'arrêté de délégation de signature n°2013-319-0008 DG du 15 novembre 2013 fixant les critères de concentration ou déconcentration des opérations de travaux.

ARTICLE 4 : L'arrêté de délégation de signature n°2013323-0009 du 19 novembre 2013 est abrogé.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié au «Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Région Ile de France, de la Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police».

Fait à Paris, le 09 décembre 2013

Michaël COHEN,
Directeur de l'AGEPS



PREFECTURE PARIS

Décision n ° 2013340-0016

signé par
Responsable de l' unité territoriale de Paris

le 06 Décembre 2013

**75 - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et
de l'emploi - UT 75**

UT 75 - IT16A - Roselyne BACCARARD -
Délégation signature - arrêt de travaux et
d'activité

**DELEGATION DE SIGNATURE
ARRET DE TRAVAUX ET D'ACTIVITE**

L'inspecteur du travail de la section **16 A.** de l'unité territoriale de Paris,

Vu le code du travail, et notamment les articles L.4731-1 à L.4731-6, R.4731-1 à R.4731-15, R.4723-6, L.8112-5 à L.8113-2, L.8133-4, L.8113-5 et L.8113-11,

Vu la décision du 2 décembre 2013 affectant **Madame Roselyne BACCARARD**, contrôleur du travail, à la **section 16A** d'inspection du travail de l'unité territoriale de Paris,

DECIDE

Article 1er :

Délégation est donnée à **Madame Roselyne BACCARARD**, contrôleur du travail, aux fins de prendre toutes mesures et notamment l'arrêt temporaire des travaux ou des activités, propres à soustraire immédiatement de cette situation le ou les salariés qu'il aura constaté(s) être exposé(s) à un risque grave et imminent de chute de hauteur ou d'ensevelissement ou à un risque consécutif à l'absence de dispositif de protection lors d'opération de retrait ou de confinement d'amiante ou à un risque d'exposition à un dépassement d'une valeur limite de concentration d'une substance chimique CMR.

Lorsque toutes les mesures ont été prises pour faire cesser la situation de danger grave et imminent, **Madame Roselyne BACCARARD**, contrôleur du travail, après vérification, a délégation pour autoriser la reprise des travaux ou des activités.

Article 2 :

Cette délégation vaut pour toutes les entreprises installées et tous les chantiers ouverts dans le secteur géographique de la section.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au Recueil des Actes Administratifs accessible sur le site internet de la préfecture de la région d'Ile de France, la préfecture de Paris : www.paris-ile-de-france.gouv.fr

Fait à Paris, le 6 décembre 2013

L'Inspecteur du travail



Franck LEPERTEL

SIGNATURE OBLIGATOIRE